

## DOCUMENTS A FOURNIR

### 1/ Demande d'intention LEADER

Formulaire demande d'intention rempli, signé et cacheté ;

- Nom du projet ;
- Nom de la structure porteuse et sa description ;
- Description du projet avec sa localisation ;
- Dates prévisionnelles début et fin ;
- Budget prévisionnel non détaillé ;

Certificat d'immatriculation INSEE / Documents d'identité pour les personnes physiques ;

Pour les associations, les collectivités ou les syndicats, la délibération de l'organe décisionnel de la structure porteuse actant :

- L'implication de la structure dans le projet ;
- Le budget global prévisionnel ;
- Les financeurs sollicités ainsi que les sommes ;
- La délégation de signature au président pour tous les actes nécessaires au bon déroulement du projet.

Ces informations sont nécessaires pour faire une demande d'intention auprès du GAL Pays Vitryat. Si tous les documents ne sont pas réunis, le GAL ne pourra vous délivrer l'accusé de réception de la demande actant la date d'éligibilité des dépenses.

#### **!! Attention :**

- **L'accusé de réception ne vaut pas promesse de subvention,**
- **Aucune dépense ne doit être engagée – devis ou bon de commande signé – avant la réception de l'accusé de réception de demande de subvention. Cela aura pour conséquence l'inéligibilité de TOUT le projet.**